

MOUX



N° 10 JANVIER 2014



Avant tout, nous souhaitons un prompt rétablissement à notre Maire, Alain MORETTOT.

2013, année riche en événements, travaux et manifestations a bien été le reflet de la dynamique de gestion et de vie du village.

Merci à toutes et tous ceux qui ont donné de leur énergie et de leur temps pour aider au bon fonctionnement de nos associations.

Que 2014 apporte à chacun, force, courage, bonheur et joie de vivre.

Le Conseil Municipal

ETAT CIVIL

Naissances :

CASAL Soren, Roger, Hervé né le 29 décembre 2013 à Carcassonne (Aude)
 CHEVALIER Nolhann, Georges né le 12 mai 2013 à Carcassonne (Aude)
 LE MAILLOT Joshua, Thierry, Alain né le 3 avril 2013 à Carcassonne (Aude)
 MAUREL Julie, Marie née le 1er mars 2013 à Carcassonne (Aude)
 PIRES MENDES Esteban né le 21 septembre 2013 à Carcassonne (Aude)
 RICHER Matthew né le 17 juillet 2013 à Carcassonne (Aude)

Mariages :

MENDES MARQUES Carlos, José et PIRES BERNARDO Tania, Patricia le 28 février 2013
 RICHER Anthony, Jean-Jacques, Albert et SPRINGSKLEE Marion, Véronique, Audrey le 28 septembre 2013

Décès :

AUGE René, Charles décédé le 31 juillet 2013
 ARINO Pierre décédé le 15 janvier 2013 à Narbonne (Aude)
 FAURE Marius, Etienne, Albert décédé le 13 février 2013 à Lézignan Corbières (Aude)
 GUY Pierre décédé à Castres (Tarn) le 23 décembre 2013
 IZARD Aline, Héloïse née SOULES décédée le 09 décembre 2013 à Lézignan (Aude)
 LOUBET Jeanne, Lucie née CAYRE décédée à Saint Estève (Pyrénées Orientales) le 10 juin 2013
 PALLAS Robin, Flavien, Albert décédé le 20 mars 2013
 RICHARD Yvette, Georgette née CASSAGNEAU décédée le 18 mai 2013 à Narbonne (Aude)
 RIGAUD René, Joseph, Bernard décédé le 30 août 2013 à Saint Jean (Haute-Garonne)
 SOUVAIRAN Andrée, Yvonne née NOGUES décédée à Aniane (Hérault) le 06 novembre 2013
 VALERO Jean, Paul décédé le 12 novembre 2013 à Narbonne (Aude)

REALISATIONS 2013

Communauté de Communes

Le rattachement de la Commune à la Communauté de Communes de la Région Lezignanaise Corbières Minervois (CCRLCM) est effectif depuis le 1er janvier 2013. Après une année de fonctionnement, l'évaluation de cette réorientation s'avère globalement positive.

Elle s'est faite dans le respect des services et des emplois, envers et contre tous essais de désinformations et de polémiques démesurées, avec une prise en charge financière intégrale par la CCRLCM.

Pour mémoire et pour clore toute polémique déplacée, les faits nous donnent aujourd'hui raison puisque après retraitement des éléments comptables par nos deux Cabinets respectifs (SEMAPHORES pour Moux), la CCPA abaissait ses exigences à la somme pour le moins plus réaliste de 114 000€ par an, pendant 10 ans, y compris la prise en charge de deux emplois.

L'accord a ainsi pu être conclu entre les deux Intercommunalités, il se décline par l'intégration de deux emplois de la CCPA à Lezignan et par la signature d'une Convention bipartite bénéficiant à l'ensemble des populations de la CCRLCM et mutualisant l'utilisation de partie des services offerts par la CCPA, notamment la piscine et la crèche.

Comme l'a rappelé Michel MAÏQUE, Président de la CCRLCM et Maire de Lezignan, « *le coût financier de cette opération est entièrement couvert par l'apport fiscal de Moux...* » (L'INDEPENDANT du 23 juin 2013). Il n'y aura pas d'impact sur les ménages de la Commune ni de la CCRLCM.

Cet aboutissement répond au souhait historique de la Commune de Moux d'être rattachée à Lezignan, elle préserve comme nous l'avons voulu la continuité des Services nécessaires à sa population, sans conséquence sur les finances municipales, nous remercions tous les acteurs qui ont œuvré pour cet accord raisonnable.

Convention avec le Foyer Rural des Jeunes et d'Education Populaire

Pour permettre aux jeunes mouxois de continuer à bénéficier d'un accueil sans hébergement pendant les vacances scolaires, nous avons passé une convention avec le Foyer Rural des Jeunes et d'Education Populaire de Fabrezan, d'autre part, la Convention passée entre la CCRLCM et la Communauté de Communes Piémont d'Alaric rouvre toutes les activités ludiques, culturelles et sportives aux mouxois, comme auparavant.

Travaux avenue Henri Martin

L'éclairage a été installé par l'entreprise TYSSEIRE, le goudronnage et les caniveaux ont été réalisés par les services de la Communauté de Communes de la Région Lezignanaise Corbières et Minervois. Ce programme pluriannuel est quasiment achevé. Les travaux de l'Avenue Henri Martin sont terminés.

Ils concrétisent l'amélioration de la sécurité aux abords de la zone de loisirs, mais également la création attendue de 14 places de stationnement supplémentaires bienvenues dans le village, avec une place réservée aux personnes à mobilité réduite.



Circulation dans le village

Face à la vitesse élevée de trop nombreux véhicules dans la traversée du village, nous avons mené une étude en concertation avec les services concernés du Conseil général. Celle-ci a débouché sur l'autorisation et la mise en place de :



Deux « coussins berlinois » Avenue Camille Pelletan.

Un « coussins berlinois » Avenue Jean Jaurès avec rétrécissement de la chaussée.

Deux « radars pédagogiques » aux entrées du village sur la RD 2113, l'un côté Narbonne relié à l'éclairage public et l'autre côté Carcassonne photovoltaïque.

L'ensemble aura coûté 22000€.

La Station d'épuration

Dans sa séance plénière du 24 juin 2013, la Commission Permanente du Conseil général nous a accordé le subventionnement des travaux relatifs à la Station d'Épuration.

Ainsi, pour un montant de 488 110€, 195 244€ (40%) nous ont été alloués par le Département et 146 433€ (30%) par l'Agence de l'eau.

Les démarches administratives étant terminées à ce jour, les travaux vont pouvoir commencer en février. Cette rénovation complète de la station après près de 40 ans de service, mettra fin aux pannes variées auxquelles nous avons régulièrement à faire face, et nous laissera un avenir serein pour nombre d'années.

Fibre optique

Les travaux relatifs à la fibre optique réalisés par SFR sont achevés. La réception des travaux a eu lieu le mardi 19 février. Pour l'utilisation des parties publiques qu'elle traverse, la commune percevra une redevance annuelle de 2400 euros.

Eglise

Des travaux de réfections de la sacristie sont nécessaires. Pour cela un devis a été demandé à un artisan local, la partie communale s'élève à 1725 euro, le reste de la somme étant pris en charge par un généreux donateur. Ce dernier a déjà largement contribué à la remise en état de l'église, de son mobilier et de ses statues, nous l'en remercions.

Travaux Foyer

Le Foyer a fait l'objet de travaux de sécurité et de mise aux normes. Pour ce faire, l'entrée et les sanitaires ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite, les travaux s'élèvent à 42000€, non subventionnés.

Gites

Cette année, la municipalité a réalisé des travaux de remise en état dans les gites . Le coût des travaux pour l'ensemble s'élève à 13 000 €. Les gites sont loués de façon régulière, permettant le maintien en bon état de ce patrimoine occupé au titre des logements « sociaux ».

Le patrimoine locatif, c'est 11 logements de diverses surfaces, leur gestion est confiée à un bureau spécialisé, les loyers abondent le budget de la commune.

D é c h e t t e r i e

A nouveau nous attirons votre attention sur le tri des déchets.

Nous rappelons que les containers disposés dans le village ne servent qu'aux **déchets ménagers**.

Or, nous trouvons de tout dans ceux-ci : paille, cartons entiers, briques, ciment, bois, etc....Aussi les éboueurs laissent ces containers sans les vider !

Des récupérateurs pour le verre, les emballages et le papier sont disposés à 2 endroits du village :

à la distillerie et route de Montbrun.

Pour le reste le centre de tri de la communauté de communes situé entre Fontcouverte et Ferrals est ouvert tous les jours même le samedi :

Lundi : 13h30 à 17h30

Mardi : 10h à 12h

Mercredi : **jour de dépôt des déchets verts et gravats** : 10h à 12h et 13h30 à 17h30

Jeudi : 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Samedi : **jour de dépôt des déchets verts et gravats**

Pour les personnes ne pouvant se rendre au centre de tri les employés organisent un ramassage 1 fois par mois (voir calendrier à la fin du bulletin).

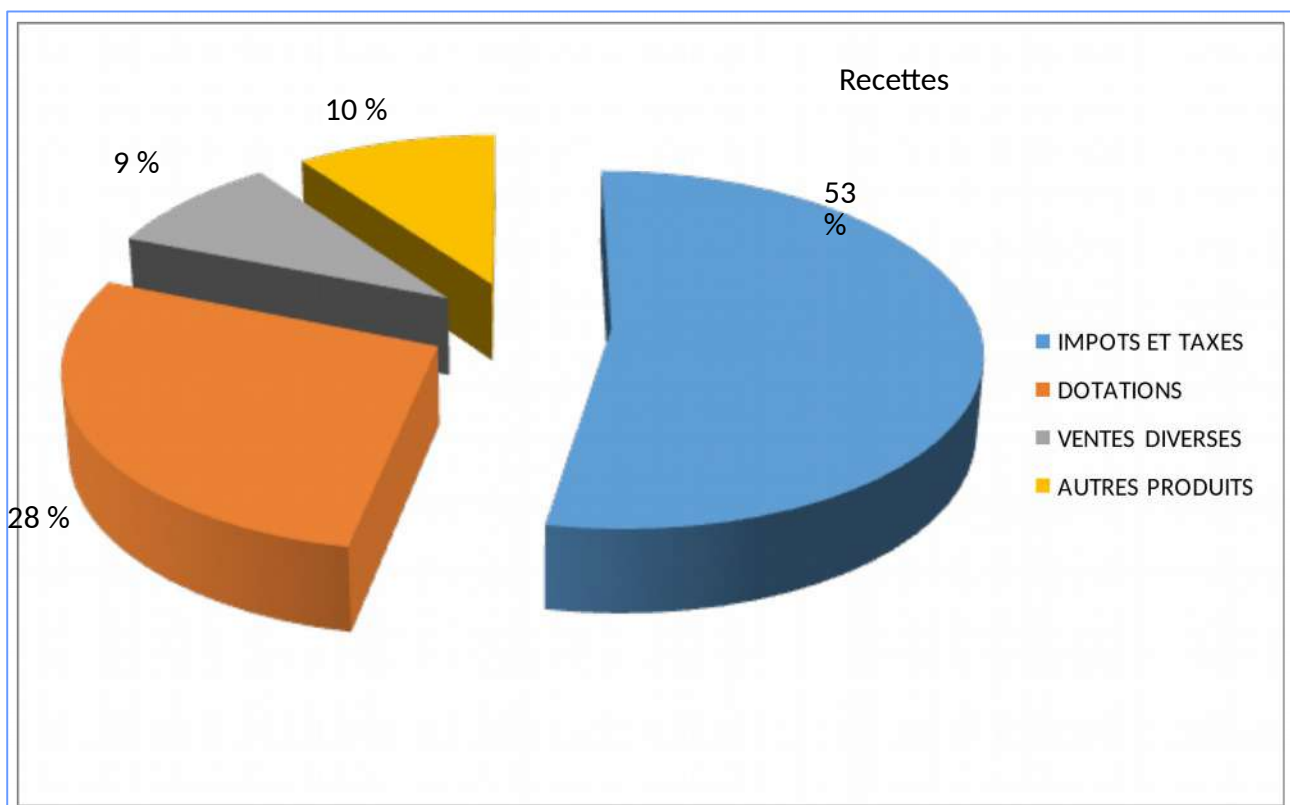
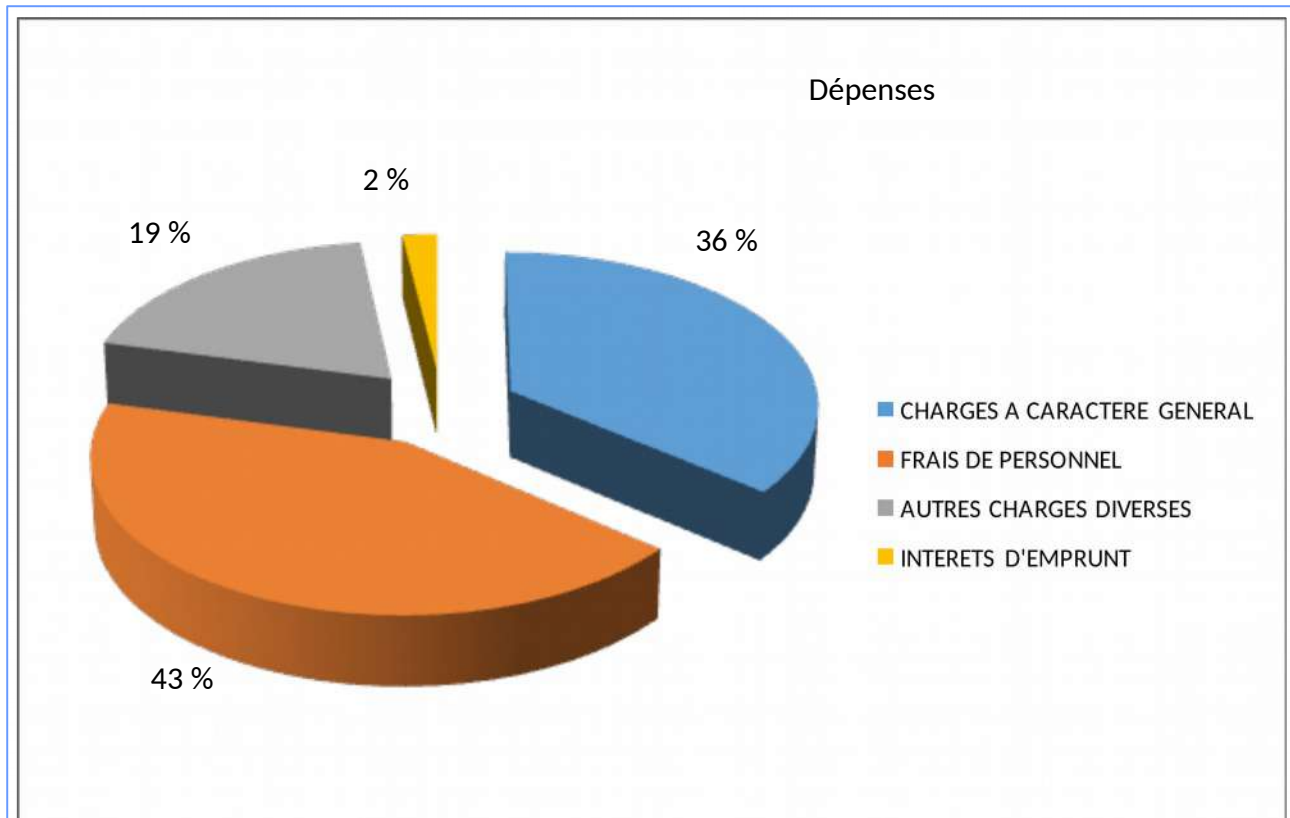
Le budget du ramassage pèse de plus en plus lourd sur les impôts de chacun d'entre nous, et cela ira en augmentant si on ne fait pas les efforts nécessaires. L'incivisme des quelques individus qui jettent tout sans distinction suffit à remplir les containers et provoque l'exaspération de ceux qui trient normalement leurs déchets !



Les nouvelles normes ne nous ont pas permis de conserver le brûloir. Pour autant, et pour le bien de tous, nous vous demandons de trier vos déchets **au maximum !!!**

Le Conseil Municipal a décidé de faire effectuer le nettoyage des bacs d'ordures ménagères par la CCRLCM.

FONCTIONNEMENT



BUDGET GENERAL 2013

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	36%	IMPOTS ET TAXES	53%
FRAIS DE PERSONNEL	43%	DOTATIONS	28%
AUTRES CHARGES DIVERSES	19%	VENTES DIVERSES	9%
INTERETS D'EMPRUNT	2%	AUTRES PRODUITS	10%
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
MISE AUX NORMES ENTREE FOYER	42287	FCTVA	8431
INSTALLATION ALARME	4297	TLE	7135
VOIRIE AV, HENRI MARTIN	36081	EMPRUNT	9765
COUSSIN BERLINOIS AV, PELLETAN	4090	SUBVENTION	3597
ACHAT PIAGGIO	2900	VENTE TERRAIN	5199
CHAUDIERE ECOLE	8695		
RENOVATION APPARTEMENTS	4522		
RADARS PEDAGOGIQUES	7595		
HONORAIRES	2061		
ACHATS ET AMENAGEMENTS DIVERS	5283		
EMPRUNTS	18675		
RESULTAT DE CLOTURE	BUDGET GENERAL	EXCEDENT	175358
	BUDGET EAU & ASSAIN,	EXCEDENT	193463

Manifestations républicaines, populaires et associatives

La participation des mouxois à ces manifestations croît au fil des ans, c'est valorisant pour les organisateurs. Ces moments de partage d'émotions et de plaisirs rapprochent les habitants et renforcent la dynamique du village



Cimetière

Devant le nombre restreint de concessions restantes (deux) et n'ayant pas la possibilité d'agrandir le cimetière, le Conseil Municipal a décidé de lancer une procédure de recensement des tombes sans propriétaires et/ou abandonnées.

ÉCOLES

Chaudière des écoles

La chaudière des écoles après quelques décennies de bons et loyaux services a dû être changée. C'est une entreprise artisanale locale qui a été retenue pour l'achat et la mise en place de la nouvelle chaudière. L'impossibilité d'adapter la structure au matériel lié à la filière bois nous a privé de l'aide du Conseil général.

Réforme des rythmes scolaires

Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer la réforme des rythmes scolaires initiés par le Ministère de l'Éducation Nationale (4 jours et demi), dès septembre 2013 et de réaménager les horaires du Centre de Loisirs afin de faire face aux nouveaux horaires.

Les ateliers périscolaires de Moux

Cette année les enfants de l'école de Moux terminent la classe à 15h45 c'est à cette heure que les nouvelles activités se mettent en place.

Pour cette rentrée 2013 la municipalité de Moux a pris la décision de rendre gratuite la nouvelle réforme scolaire pour la première année.

Seul les enfants qui fréquentent les écoles de Moux /Montbrun ont la possibilité de fréquenter ces activités.

Les enfants ont la possibilité de choisir entre plusieurs activités : sportives, artistiques, historiques et culinaires

Les activités sont menées et encadrées par 3 animateurs, elles changent quotidiennement. Un vrai programme est proposé aux enfants chaque fin de semaine afin qu'ils s'inscrivent pour la semaine suivante.

Des intervenants extérieurs professionnels viennent également nous faire découvrir leur passion par exemple : professeur de hip-hop, de cirque, la ludothèque Ludule, etc.

Nous tenons à remercier les associations mouxoises et bénévoles passionnés pour leurs participations . Un atelier culinaire sera mis en place, ainsi qu'une initiation aux gestes de premiers secours, divers tournois sportifs, un voyage dans le temps pour apprendre quel beau village a été Moux en période romaine et royale, des ateliers de scrapbooking .

Les animateurs aussi font rêver vos enfants à travers le handball, la peinture, la mosaïque, la danse, les contes animés, la confection de bijoux, la photographie ,le tennis , hockey et bien d' autres ateliers verront le jour.

L'équipe pédagogique vous attend pour imaginer , créer différents ateliers pour faire découvrir un maximum de passions à vos petits bouts de choux.

Remise des dictionnaires

Comme tous les ans, à l'occasion de leur passage en 6ème les Maires de Moux et de Montbrun ont offert aux enfants un dictionnaire.



L'ALAE



Nous découvrons cette année le Japon, sa culture, sa flore, son architecture, ses coutumes...

Malgré une réduction du temps des Mercredis, nous commençons à trouver notre rythme de croisière, les enfants ont moins de temps pour découvrir imaginer et réaliser des objets mais l'équipe pédagogique fait de son mieux pour que les enfants ne soient pas frustrés et a adapté les projets pour qu'ils soient de nouveaux réalisables en moins de temps donc un peu moins gros mais conçus par vos enfants avec toujours autant d'envie et de plaisir .

Merci à vous les enfants de faire vivre le centre !!

On vous donne rendez-vous tous les mercredis après midi de 12h à 18h30 pour venir vous évader au Japon. Nous sommes déjà entre 14 et 20 à faire le voyage alors n'hésitez plus. Venez avec nous !!!! On vous attend !!!

Votre ALAE de Moux ouvre ses portes de:

7h30 à 9h05 le matin

12h15 à 13h50 le midi

17h à 18h30 le soir

Les enfants de l' ALAE et du Centre de Loisirs vous souhaitent

une bonne année à tous!!!!

Le CLUB DE L'AMITIE

Festivités du 2ème semestre 2013

15 Août : Repas dansant – au menu paëlla

30 Août : Grillade sur terrain de sport

19 Septembre : Loto avec goûter

17 Octobre : Loto avec goûter

11 Novembre : Repas dansant avec le sympathique animateur Pascal LECOQ

19 Décembre : loto de Noël

Tout au long de ses activités, le maître mot du club a été et reste « convivialité ». Aussi, l'ensemble du bureau du Club de l'Amitié présente à toutes et à tous

ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2014.

COMITE DES FETES

Chers bons vivants

Cette année encore le Comité des Fêtes a essayé d'animer quelques unes de vos soirées estivales avec la fête d'été.

De nouveaux membres, de nouvelles idées, nouveau DJ, nous essayons d'innover sans cesse, on vous remercie d'avoir répondu présent pour la soirée « mousse »!!!

Nous avons aussi organisé cet hiver une soirée sur le thème des cowboys et des indiens, réalisé un mini spectacle de french cancan. D'ailleurs, nous tenons à remercier l'épicerie VIVAL (Mr et Mme RAYNAUD) de leur participation aux inscriptions.

N'oubliez pas que pour la continuité des week-ends festifs il faut jouer le jeu et venir s'inscrire aux soirées, venir y boire un verre ou deux, sinon nos fêtes villageoises se perdront.

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite à tous et à toutes

ses vœux de santé et de bonheur pour 2014.

Nous vous attendons pour faire la fête !!!

n'hésitez pas à nous rejoindre en tant que membre actif ou passager, vous êtes les bienvenus !!!

MJC

ACTIVITES JEUNESSE

En 2013, La MJC a organisé un séjour jeunesse de 2 jours à Marineland , ainsi qu'une journée au Parc australien de Carcassonne.

Un stage "hip hop, accro sport et cirque" a également été proposé aux jeunes.

Un séjour ski de fond de 2 jours à Camurac est prévu en mars 2014

Les activités ludiques habituelles proposées par Benoît, notre animateur, telles que Karting, Bowling, Accro Branche, Quick cinéma, Patinoire, Laserquest, Halloween, Noël à Carcassonne... seront poursuivies cette année.

Un programme trimestriel est distribué dans les boîtes aux lettres.

Activités sportives organisées par le **Conseil Général** : Canoë, escalade, spéléo, tir à l'arc, golf, voile, ski de fond. Rappel : toutes les activités proposées par le Conseil Général sont gratuites. Seule la carte MJC est demandée (7€)



La MJC est toujours active dans l'opération « bouchons d'am » (bouchons de liège). La récolte de bouchons plastiques. N'hésitez pas à participer à cette action, portez leurs un maximum de bouchons, ils vous en remercient d'avance.



Et puis il y a eu les grandes rencontres populaires :
 Les jeux enfantins du 14 juillet
 Une journée « Tunning » dont le succès assure sa reconduction pour 2014
 Deux journées Vide Grenier très réussies
 Une après-midi et soirée « chansons françaises », avec concours de boules (organisé par La Boule d'Oc), cochon à la broche et soirée dansante.

La Chorale « LA MI DIÈSE » avec ses 17 chanteurs s'est déplacée pour des rencontres amicales et caritatives, à Conilhac, Peyrac, Villegly.

Sous la direction de Pascal LECOQ, les répétitions ont lieu tous les mercredis, à la MJC, de 20h à 21h30. La porte est largement ouverte à ceux qui souhaiteraient les rejoindre.

La « Gym douce » continue avec un groupe motivé, entraîné avec compétence par Véronique ABADIE, les mardis de 15h45 à 16h45, au Foyer municipal. Là aussi cette activité de santé est ouverte à qui veut entretenir sa forme, sans douleur...

Et pour finir, la MJC a participé activement à l'ensemble des manifestations municipales et associatives et remercie tous ceux qui ont mis la main à la pâte...

Bonne Année 2014

ACCA



Chasseurs et amis de la nature,

La saison de chasse touche à sa fin, il est temps de tirer le bilan de cette période cynégétique. Comme tous les ans nous avons consacré notre énergie à repeupler le territoire avec plus ou moins de réussite. Le lièvre et le perdreau restent présents sur la commune. Nous avons mis en place un refuge dans le milieu de la plaine. Et en cette fin de saison nous avons constaté une population de lièvre et de perdreaux encourageante pour l'année à venir.

Comme toutes les communes de notre département, la population de lapins est au plus bas. C'est la base de notre chasse et son absence est préjudiciable. La maladie et la sauvagine ont détruit la souche naturelle. Au cours de la saison nous avons lâché 230 faisans de tir et une trentaine de faisans de reproduction. Notre association compte 38 membres.

Actuellement, une centaine d'hectares de friches viticoles sont mises en culture (luzerne , blé ...). Cela ne peut être que favorable au développement du petit gibier. Après des années d'arrachage massif, on ne peut que se réjouir de retrouver un nouveau biotope favorable au développement des espèces. Nous remercions les propriétaires chasseurs et non chasseurs qui permettent aux adhérents de pratiquer leur passion.

Pour ce qui concerne le grand gibier, il y a eu des dégâts sur les cultures. Les chasseurs de sangliers sont intervenus au plus vite afin de limiter les problèmes. La population de sanglier est importante et celle-ci est bien régulée. Gageons que si les chasseurs n'étaient pas présents il y aurait beaucoup de dégâts préjudiciables sur toute la commune.



Un grand merci à la municipalité pour leur soutien ainsi que la fédération et les bénévoles qui s'investissent les dimanches aux lotos et aux diverses actions de l'ACCA.

En mon nom et celui du bureau nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le président
Philippe Carles.

LA BOULE D'OC

L'ensemble du bureau de l'association « La Boule d'Oc » adresse ses meilleurs vœux à la population mouxoise pour 2014. Encouragés par plus d'une centaine d'adhérents en 2013, nous projetons de renouveler nos activités estivales et en particulier l'organisation de concours de boules dont les dates seront fixées dès le printemps prochain en concordance avec les autres associations mouxoises.



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter les autres membres du bureau à savoir :

Le trésorier, Benoit MORA : 0673131944

Le secrétaire, Fabrice CLAMART : 0468431556

Le président, Jean Claude MILHES : 0468439137

LOTO



Les sociétés locales des lotos remercient l'ensemble des bénévoles ayant apporté leur aide à la mise en place des lotos ainsi qu'à leur tenue, l'ensemble des participants ainsi qu'à toutes les mouxoises et les mouxoises ayant apporté leur soutien. Il est rappelé que les lotos ont repris le 08 décembre 2013 et se termineront fin avril.

Tout le monde s'associe pour vous souhaiter une **bonne et heureuse année 2014.**

NOUVEL AN

Cette année encore, le rapprochement du Comité des Fêtes, du Club de l'Amitié, de la Boule d'Oc, de la MJC et de l'Air du Temps a permis l'organisation quasi parfaite de la soirée de Nouvel An. Une très bonne participation, un apéritif digne des bénévoles qui l'ont confectionné, un repas traiteur sans faute, la prestation musicale de Pascal LECOCQ, de la joie, de la gaieté, de la convivialité, une réussite en un mot...



L'AIR DU TEMPS

Les membres du bureau et les bénévoles de l'Association ont été heureux de vous apporter cette année encore des moments de détente, de découverte, d'échanges et de convivialité.

Nous rappelons que ces différents événements sont ouverts à tous et qu'il n'est nullement obligatoire de faire partie des membres de l'Association pour en bénéficier.

Nous rappelons également que si nous pouvons vous offrir des événements de qualité, c'est grâce au soutien de la Mairie, de la Communauté de Commune de la Région Lezignanaise Corbières Minervois et du Conseil Général, nous les en remercions.

Janvier :

Diaporama commenté, André AUTHIER, membre de l'Association des guides et conférenciers du Pays Cathare a animé un diaporama nous présentant les châteaux-villages, châteaux forts, la châellenie royale et les demeures de prestige faisant la renommée historique de notre département. Cette soirée, riche en découvertes s'est terminée par le pot de l'amitié.

Mars :

Assemblée générale, élection du bureau, rapport moral et financier.

Avril :

Soirée contes, Olivier DE ROBERT nous a fait vivre un pur moment de bonheur. « Il est de cette terre là et aime à le faire entendre ». Originaire des montagnes ariégeoises, il a su nous transporter, nous faire rêver, nous faire rire et même quelques fois nous inquiéter en nous contant les histoires dont les racines sont bien ancrées dans cette terre qui l'a vu naître et qui lui est chère.

Juin :

Nuit des Etoiles, nombreuses sont les personnes qui se sont déplacées pour observer le ciel. Grâce aux lunettes mises en station par l'association Narbonnaise d'Astronomie Populaire, nous avons pu observer les étoiles (naissantes, mourantes...), la voie lactée, avec émerveillement, Saturne et son anneau, avant l'arrivée inopinée de nuages qui ont mis fin au spectacle.

Juillet :

Comme chaque année, nous avons poursuivi le nettoyage du site du tombeau d'Henri Bataille. On peut actuellement remarquer le travail d'embellissement réalisé sur le tombeau et sur les épitaphes encadrant le portillon d'entrée, réalisé bénévolement par un habitant du village. Ce travail a remis en valeur ce monument exceptionnel marquant l'histoire de Moux.



11e Nuit de la Poésie : cette année encore les membres de l'association se montrent satisfaits du déroulement de cet événement culturel. La scène ouverte voit le nombre et la qualité des intervenants augmenter, récompense de notre engagement. Le spectacle de Serge CASERO en fin d'après-midi et d'Yvette YCHÉ en soirée on su ravir leurs nombreux spectateurs.

Novembre :

C'est devant un public important et intéressé que Gauthier LANGLOIS, historien et professeur d'histoire, membre de la Société Scientifique de l'Aude nous a raconté la légende de Dame Carca. A l'issue de cette conférence, le pot de l'amitié a permis la rencontre entre le public et l'auteur.

Décembre :

Concert de Noël, nous avons été heureux de vous offrir cette année encore, un très beau spectacle pour les fêtes de Noël. C'est le groupe « Le Variety Gospel » de Trèbes, sous la baguette de Stéphane L'HUILLIER qui devait nous enchanter avec des titres tels que « oh when the saints », « Mamy blue » Un pur moment de bonheur.

Tout au long de l'année :



- Les randonnées : c'est toujours au rythme d'un vendredi tous les quinze jours que se déroulent les sorties à la découverte de notre département. Pour les personnes intéressées, il est toujours possible de nous rejoindre.

- Les séjours : pour la troisième année, nous avons effectué un séjour randonnées. Il s'est déroulé dans le Vercors. La vingtaine de participants en est revenu avec le souvenir d'une semaine placée sous le signe du plaisir, de la découverte et de l'amitié.

Vendredi 7 février 2014

Aigues Vives Saint Jean de

Caps. (Francine et Simone)

Une année bien remplie, diversifiée, merci à toutes celles et ceux qui l'ont rendue heureuse, merci à tous les

bras qui sont venus nous aider, merci à toutes les associations pour leur aide et leurs invitations. Le programme de

2014 se termine à très bientôt,

Minervois – Le sentier des

marbrières (Simone) Niveau

moyen 2 h 30 – 4.3 km

Dénivelé 275 m

Bonne et heureuse année 2014

LA PAGE D'HISTOIRE

LES BORNES ET CROIX DU DEVOIS D'ALARIC

Barthé CAZAL, Didier DEVILLE, Jean Marie MARTY.
L'Association L'Air du Temps.

Dans le bulletin de la Société Scientifique de l'Aude, Joseph Euzet, érudit local, relate dans le numéro LXIII de 1962, l'excursion du 27 Mai 1962 sur « L'Alaric de Moux ».

Cette excursion de la SESA réunit d'éminentes personnes dont Jean Guilaine, l'Abbé Courtessole, y sont abordés de manière très complète, tous les thèmes de l'Alaric, Henry Bataille, Jean Lebrau, la fontaine de Comigne, les fours à chaux, St Pierre, la géologie, la flore...et les bornes templières.

Tout le monde à Moux connaît la borne N° 9 à l'entrée du bois de pins de Salzman, la borne N° 3 sur l'ancien chemin de Lagrasse et la N°4 sur le versant de Camplong.

Voici ce qu'en dit l'auteur.

« Un court crochet amène les excursionnistes à la borne dite « templière » N° 3. Il s'agit d'un bloc monolithique en pierre du pays grossièrement équarri, de 2mètres de haut environ, 50 cm de largeur, 20 cm d'épaisseur. Il est solidement fiché en terre et porte, sur sa face orientale, les vestiges, en voie d'effacement, d'une croix de Malte, avec le chiffre arabe 3 gravé dans la pierre. Il s'agit très certainement d'une délimitation de propriété, appartenant du côté occidental à l'Abbaye de Lagrasse et du côté oriental à la Commanderie des Chevaliers de Malte (Commanderie de Douzens) et placée à proximité du chemin....et plus loin....On s'arrête quelques instants devant la borne templière N°9, qui ainsi que la borne N°3, vue ce matin, n'avait encore jamais été signalée. Cette borne est semblable à celle vue sur le vieux chemin de Moux à Lagrasse, mais moins haute et aux inscriptions plus dégradées. ».

Dans les années 2000, et dans ma démarche pour écrire le livre qui deviendra « Chronologies Mouxoises » j'avais été fort intrigué par ces bornes « Templières ». Si les conflits entre les Evêques et l'Abbé de Lagrasse ont laissé des traces écrites, la Commanderie de Douzens n'est jamais mentionnée, par ailleurs la famille Dabban, Baron et seigneur de Moux semble posséder en toute propriété les terres de « Laric », passant même un contrat d'Albergue avec la Communauté de Moux en 1295 pour 12 Livres 10 Sols « pour faire paître les bestes et couper du bois à Laric ». L'étude détaillée des Compoix de 1635, 1685 et 1789 confortant par ailleurs cet état de fait.

Dans la poursuite de mes recherches, l'interrogation s'est éclaircie, lorsque j'ai trouvé dans les archives Municipales datées du 2 Février 1817 cette mention :

« M. Théron, régisseur et fondé de pouvoir de M. Louis Portal de Moux, déclare qu'il jouissait (Portal) de bois confrontés avec Camplong, délimités par des bornes naturelles, que ces bornes ont été déplacées pour guider les bûcherons et les bergers, et que quelques une ont été dérangées, il demande quelles fussent rétablies à leur place. Le préfet a demandé « l'arpentage et le rétablissement des bornes. Que les bornes soient rétablies dans la transaction de 1770 (réaction nobiliaire), retenues par Me Jaci Notaire à Azille, MM Cambon et Hilaire Huc sont désigné pour l'arpentage. ».

Puis ce document qui assure définitivement la nature des bornes 10 Février 1817:

« François Rousseau, Géomètre forestier désigné par Louis Joseph Portal de Moux pour la reconnaissance d'un terroir dit LARIC dénommé Devois (terre réservée au Seigneur) section D (Nous sommes dans le cadastre Napoléon).



Borne N° 3 sur l'ancien Chemin de Lagrasse



Croix N°1 dans le ruisseau des Baux

La croix N°1 et les bornes 3, 4 et 9 s'inscrivent donc dans le tracé du bornage du Devois (Devèze en Occitan) du seigneur de Moux puis des Portal en 1817.

Les textes viennent encore conforter les observations de terrain nous pouvons lire dans les comptes-rendus Municipaux :

6 May 1790 – Suite au décret rendant obligatoire la déclaration des biens privilégiés, à trouvé (le Conseil Municipal) que la déclaration faite par Monseigneur l'Archevêque de Carcassonne et de M. Cammajou décimateur et Chanoine du fruit prenant d'Albas, ne sont pas exactes et sincères. Sur l'article des dépenses et de porter dans le payé de supplément tout ce qui est porté dans la déclaration, excepté sur la déclaration de Monsieur dePortal sur les 500 sétérées de garrigue à la Montagne de Laric et 13 Livres 10 sols d'Albergue pour le droit de couper du bois et de paître les bestiaux, tant à Laric qu'au Bas et comme le dit le Sieur Monerie (prieur du château de St Pierre) fruit prenant de Laric ne s'est pas conformé à l'article 2 de la proclamation du Roy que la date est plus que passée, dit que le Sieur Monerie doit cotiser la somme de 600 livres.

9 May 1790 – Jean Huc Maire confirme que les déclarations de M. Cammajou décimateur du fruit d'Albas ne sont pas exactes et sincères.

Confirmation donc de la Surface de cette Devèze, si M. Portal a bien fait la déclaration de cette terre, il n'en est pas de même pour le Sieur Monerie prieur d'Alaric et de sa hiérarchie, le Chanoine Cammajou pour la Dîme perçue sur cette terre, Laric dépendait du prieuré d' Albas.

L'ensemble forme un vaste rectangle de 500 sétérées soit 125 hectares, ce qui est confirmé par les observations de terrain.

Le doute n'est donc plus permis quand à la destination de ces bornes, elles sont bien contemporaines de l'arpentage demandé par le Sieur Théron pour le compte de Louis Joseph Portal, mais leur origine prend racine dans la constitution de la propriété seigneuriale après la Croisade des Albigeois.

Il est curieux de voir qu'en 1817, certes en pleine restauration Royale, le cy-devant seigneur puisse réactiver des prérogatives de l'Ancien Régime dont les seigneurs historiques avaient franchisé l'utilisation à la communauté de Moux.

Mais Portal avait des griefs contre les Mouxois, adolescent, assigné à résidence de Prairial à Brumaire an IV (1795-1796) il avait pointé avec son père à la Mairie de Moux, humiliation ultime pour un Notable de ce rang.

(1) La Borne 8 bis est située à quelques mètres à l'Est du Signal de Cassini de Thury III dressé en 1740. Dans son compte-rendu daté du 6 Octobre 1798, Delambre, précise « nous ayant fait indiquer par un habitant de Montlaur, où se situait le signal de Cassini et Lacaille en 1740, nous avons avec difficulté trouvé l'emplacement, du moins fort à peu près, un tas de pierres. Le nouveau Signal qu'on y a établi est pareil à celui de Nore, hauteur 2 toises, 5 lignes 62, base inférieure 0,833 toise base supérieure 0,4549 toise. Méchain m'envoyait de Saint Pons tous les triangles depuis l'Alaric et Carcassonne, auxquels il ne manquait plus que deux angles. Je tachais de mettre à profit ces 50 jours entre Carcassonne (clocher St Vincent) et Narbonne pour mesurer les deux angles manquant après la mesure de ma seconde base. Dont (donc) j'avais dès lors le **résultat final ou la longueur véritable du mètre**, il convenait que ces résultats soient examinés par les Commissaires. (établissement du Signal d'Alaric par Cassini puis Delambre pour les triangulations du Méridien terrestre).

Nous avons choisi pour point de départ le ruisseau des Baux au dessous du château de Saint Pierre avec celui des Vals, nous avons désigné un rocher comme borne sur lequel nous avons gravé une croix N°1. Du N°1 la ligne se divise vers le Sud formé par le ruisseau des Vals sur 520 mètres au milieu duquel nous avons fait planter une borne N°2. De la borne N°2 vers le Sud Est, formé par un petit ravin jusqu'au chemin de la Grasse où nous avons mis une borne N°3 distante de 110m de la N°2. De la borne N°3 formée par le chemin vicinal de Moux à Lagrasse sur 740 m (aujourd'hui perdu, envahi par la végétation), jusqu'à la rencontre d'une ancienne borne sur l'ancienne rive gauche du chemin, laquelle fixe la division de Moux et de Camplong et le Devois. Sur laquelle nous avons fait graver N°4. ».

De la même manière sont plantées les croix N°5, N°6, N°7, N°8 et N°8 bis en remontant vers le signal d'Alaric auparavant dressé par Cassini. Puis....

« Du N°8, se dirige vers le Nord direction clocher de Puichéric, fait planter une borne N°9 à 20m avant d'arriver au ruisseau de la Fontaine des Joncs distante de 1095m ». La Croix N°8 bis (1) est positionnée uniquement pour indiquer le Nord vers la N°9. ». Suivent les bornes N°10 et N°11.. J'ai donc repris ces textes dans le livre « Chronologies Mouxoises », à la suite de la publication, Barthélemy Cazals et Jean Marie Marty, membres de l'Association « L'Air du Temps » et marcheurs devant l'éternel m'ont proposé d'explorer et de vérifier la réalité de ce texte en Aout 2013. Leur concours fut précieux dans le cheminement au travers d'une végétation dense et rebelle (salce pareille) et dans le traçage de chemins pour faciliter les accès. Depuis plusieurs mois donc l'exploration et les repérages continuent et ne sont pas terminés à ce jour. Par ailleurs, l'ancien Chemin de Lagrasse est en partie débroussaillé. En 2013, un outil majeur est à notre disposition, le GPS ! Forts de cette technologie, nous avons pu rapidement vérifier que les quatre premiers points étaient quasiment alignés, et que les coordonnées GPS donnaient entre le point 1 (GPS N 43.160521-E 2.639947), le point 3 (GPS N43.155727 E 2.640625) et le point 4 (GPS N 43.149141 E 2.640655) la bonne distance définie par l'arpenteur, de même entre le point N°8 et la borne N°9 (GPS N 43.9473 E 2.37699). A noter la précision obtenue par l'arpenteur sans GPS, les points 1 à 4 sont quasi alignés, le GPS donnant par ailleurs des mesures à 15 mètres près.



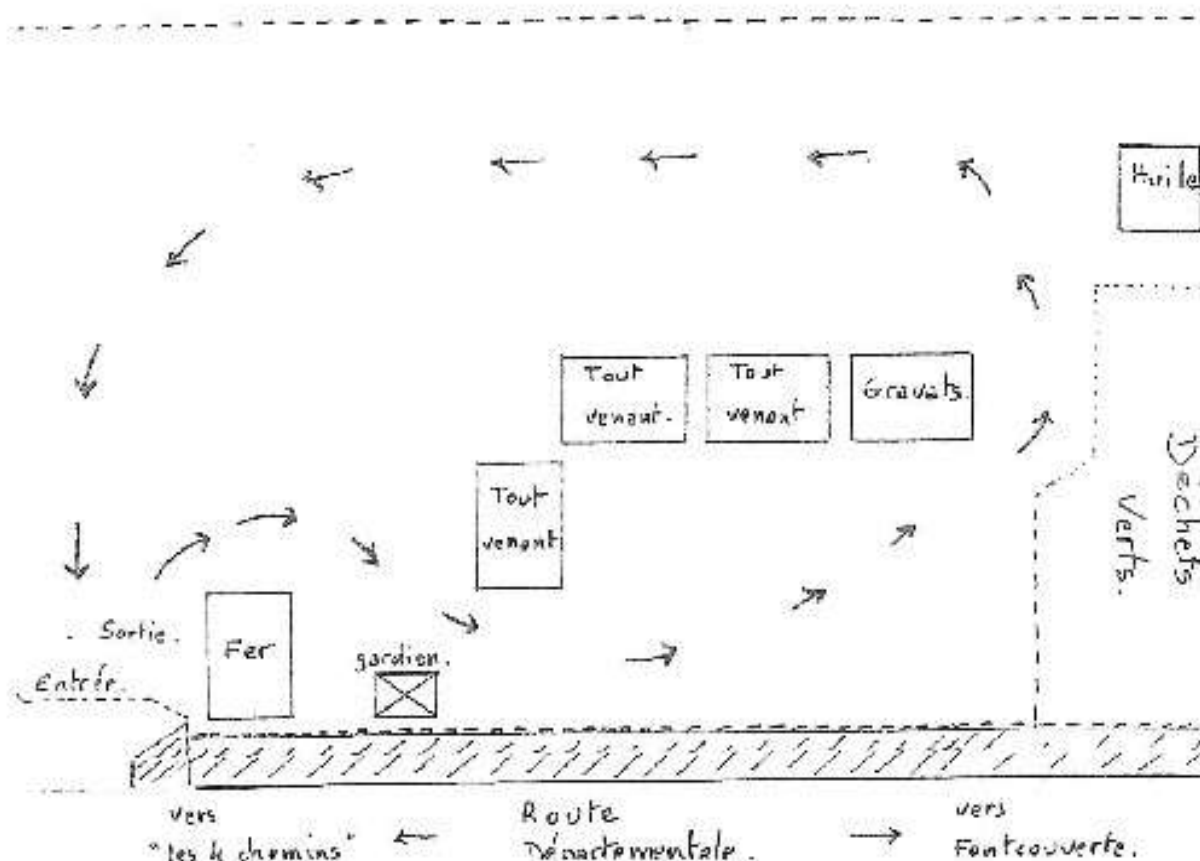
Jusqu'aux années 50 du siècle dernier, la population du village était à 90% viticole et sédentaire. Le matériel agricole était encore assez rudimentaire (quelques sulfateuses et quelques tracteurs) et de ce fait un nombre de chevaux était nécessaire. Pour bien situer chaque parcelle de vigne ou de champs, des noms par la plupart occitans étaient donnés, Voici quelques noms occitans et leur traduction : l'aigue douce → l'eau douce l'Abeillou → l'endroit avec des abeilles les Auzerdas → les champs de luzerne les Aigalots → lieux humides Lazagal → l'arrosage la Bade → endroit ou regarder le Baux → précipice, falaise Biou Mort → bœuf mort Brammari → cri du vent marin Borio vieillo → vieille ferme la Caouno → cavité, caverne, grotte le claux de Cazes → le clos de Cazes la Choto → le hibou, la chouette la Crousetto → petit croisement las Clauzes → les enclos Combo Torto → combe tordue Combo Dal Taissou → combe du blaireau Desteto den Says → étang de je ne sais quoi escuro granies → nettoie greniers Costo Liso → cote lisse Foun de Santat → fontaine de santé Foun dal Bosc → fontaine du bois Foun de Comigno → fontaine de Comigne Grabials → terrain de petits graviers Gravos → graveleux Hieros → Endroit où l'on battait le grain Hespitalet → petit hopital où l'on soignait le lépreux Joncasso → endroit planté de joncs Peirouse → endroit pierreux Peirouselle → endroit pierreux plus petit Rec Negre → ruisseau noir (les pillards attaquaient les diligences Roc Dreit → le roc droit Teuliero → Tuilerie Vento Farino → vente farine Pour quelques uns comme : La Lécune, la Picarello, Bevas, Salauze, le Rounet, Mascarou (Cardanes → peut-être lieu empli de chardons ?) Nous n'avons pas trouvé de traduction... Barthélémy et Odette CASAL

DECHETTERIE DES 3F

ROUTE DE FONTCOUVERTE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi		13 H 30 à 17 H 30
Mardi	10 H à 12 H	
Mercredi	10 H à 12 h	13 h 30 à 17 h 30
[jour de dépôt des déchets verts et gravats]		
Jeudi		13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	9 h à 12 h	13 h 30 à 17 h 30
Samedi	8 h à 12 h	14 h à 17 h
[jour de dépôt des déchets verts et gravats]		



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
VERRES	28	24	31	28	26	30	28	25	29	27	24	29	26
PAPIERS													
CARTONS	30	24	31	28	26	30	28	25	29	27	24	29	26
ENCOMBRANTS													
Le ramassage se fera dès 6h00													
	Pensez à bien séparer les encombrants du verre												



Vers Lézignan-Corbières

Quartier des Oliviers



Quartier des Genêts



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE
19 AV. HENRI BATAILLE
TEL. 04 68 43 90 27
FAX. 04 68 43 92 99

LE COLLEGE
AV. CAMILLE PELLETAN
TEL. 04 68 43 94 41

EDF (SECURITE DE PANNAGE)
N° AZUR 0 810 333 011

POMPIERS : 18 ou 112 (d'un portable)

GENDARMERIE : 17

SAMU : 15

CENTRE ANTI-POISON : TOULOUSE
05 61 49 33 33

MEDECIN
LICHERES JEAN
21 RUE JEAN JAURES
TEL. 04 68 43 90 20

CABINETS INFIRMIERS
BASTRIOS C. ET MATHIEU O.
18 LOT ROSSIERS II
TEL. 04 68 43 98 93

PHARMACIE
PHARMACIE FRANC
43 AV. HENRI BATAILLE
TEL. 04 68 43 90 75

LA POSTE
27 B AV. HENRI BATAILLE
TEL. 04 68 43 95 68

TECHNIQUES DE LA VIE
19 AV. HENRI BATAILLE
TEL. 04 68 43 95 68

